

Date de dépôt : 29 janvier 2014

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de M^{mes} et MM. Pascal Spuhler, Thierry Cerutti, Sandro Pistis, Henry Rappaz, Dominique Rolle, André Python, Guillaume Sauty, Florian Gander et Marie-Thérèse Engelberts : Ecoles primaires des Pâquis : trafic de drogue, spectacle permanent pour les enfants...

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 20 décembre 2013, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que nos enfants, pour étudier dans les meilleures conditions possibles, ont droit à un encadrement de qualité;*
- que les écoles doivent absolument être protégées de la criminalité de rue;*
- que les élèves ont droit à un autre spectacle que le trafic de drogue permanent qui règne aux Pâquis;*
- que cela fait trop longtemps que les dealers ont pris possession des abords des écoles de la rue de Zurich et de la rue de Berne;*
- que, malgré les opérations de police (Figaro, Mousquetaire, etc.), la scène ouverte du trafic de drogue continue allègrement, en toute impunité, au vu et au su de tous, en particulier des écoliers;*
- que le deal de drogue se pratique nuit et jour et ne s'arrête pas pendant les heures de rentrée et de sortie de l'école, encore moins pendant les récréations;*
- que dès le matin les parents accompagnant leurs chérubins à l'école se voient parfois obligés de « zigzaguer » entre les dealers « zonant » sur les trottoirs du périmètre des écoles;*

- *que les parents d'élèves des écoles des Pâquis entendent de plus en plus souvent des remarques de la part de leur progéniture, concernant les comportements étranges d'individus stagnant aux abords des écoles;*
- *qu'il paraît que des enseignants auraient même surpris « des personnes étranges » à l'intérieur des bâtiments scolaires,*

invite le Conseil d'Etat

- *à engager les forces de police afin de mettre en place une permanence aux abords immédiats des écoles pendant les heures de rentrée et sortie des classes, matin et après-midi, ainsi que pendant les heures de récréation;*
- *à collaborer avec la police municipale, afin de permettre une sécurisation pérenne du secteur le plus rapidement possible;*
- *à ne plus permettre que la criminalité profite du confort des abords des écoles pour pratiquer des activités illégales;*
- *à présenter un plan d'action dans les plus brefs délais au Grand Conseil.*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La présente motion a été déposée au Grand Conseil le 2 avril 2012; depuis, les mesures de sécurisation des espaces publics et de lutte contre le trafic de stupéfiants ont été drastiquement renforcées sur le territoire genevois et plus particulièrement dans le secteur de la gare de Cornavin et le quartier des Pâquis. Le renforcement de ces mesures – en adéquation avec les principaux axes de la politique commune en matière de lutte contre la criminalité 2012-2014 – découle notamment de l'application de la convention y relative, élaborée conjointement et signée par le Procureur général et le Conseil d'Etat, le 29 août 2012. A noter encore que dans le cadre de la réorganisation de la police (projet « Police 2015 ») et dans la perspective d'une politique de prévention accrue de la criminalité et de lutte contre l'insécurité, la police dite de proximité a été mise en place, permettant notamment le développement de partenariats tant avec la population qu'avec des institutions publiques et privées.

Les alentours des écoles de la rue de Zurich et de la rue de Berne en tant que lieux de trafic de stupéfiants étaient bien connus par la police et ont été identifiés par le poste de police des Pâquis comme zone prioritaire en matière de sécurisation. Des contacts ont ainsi été pris et des rencontres organisées avec les différents partenaires locaux – gendarmerie, agents de police municipale, Unité d'action communautaire des Pâquis, animateurs de l'Espace Solidaire Pâquis, directions des établissements scolaires et associations des parents d'élèves – dans le but de proposer et d'appliquer des solutions durables à cette situation : opérations de sécurité publique conduites hebdomadairement par le poste de police des Pâquis, qui comprend également la Brigade Anti-Criminalité (BAC), présence intensifiée et régulière de la police municipale aux abords des écoles, mise en place des opérations « *Mousquetaires* » et « *School* », collaboration avec l'Espace Solidaire Pâquis permettant des contrôles inopinés des lieux par la police et le renforcement des contrôles de personnes. Ainsi, depuis le printemps 2012, aucun incident n'a été relevé, à la satisfaction des directions des établissements scolaires et des associations de parents.

Si la vigilance sur la problématique du trafic de stupéfiants dans le quartier des Pâquis reste soutenue – l'opération « *ALPHA 13* » y demeure active –, les efforts en la matière ont été géographiquement déployés depuis plus d'une année dans le secteur de la gare de Cornavin et notamment aux alentours de la basilique Notre-Dame. Les policiers du poste de Cornavin ont intensifié les patrouilles, ainsi que leur présence avec l'appui ponctuel de la brigade de sécurité publique et de la police municipale. A noter encore la

prochaine mise en place d'un système de vidéoprotection sur une partie du quartier des Pâquis, dont le financement a été accepté par le Grand Conseil en date du 28 novembre 2013, et la récente conclusion d'un contrat local de sécurité avec la Ville de Genève.

L'ensemble de ces mesures permettront ainsi de consolider la sécurité du quartier des Pâquis puis, à terme, celle de l'ensemble des espaces publics situés tant en ville que sur le canton.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP